

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18350 - 71ÈME ANNÉE

70e anniversaire de l'abolition du statut colonial

Paul Vergès propose une loi pour la reconnaissance du 19 mars



Paul Vergès rappelle que la loi du 19 mars 1946 changeant le statut de La Réunion de colonie en département est une revendication venue des Outre-mer.

2016 marque le 70e anniversaire de la loi qui a fait évoluer La Réunion du statut de colonie à celui de département. Lors d'une conférence de presse hier, Paul Vergès a expliqué les raisons de cette voie originale de décolonisation. Ce 70e anniversaire ouvre aussi une nouvelle ère, un sentiment de plus en plus partagé. Le sénateur a fait plusieurs propositions pour que ce changement puisse avoir des répercussions positives à La Réunion, en particulier le développement d'une Université de l'océan Indien, pierre angulaire de l'intégration de notre île dans un environnement en pleine mutation.

Voici 70 ans, une revendication portée par les Réunionnais, les Antillais et les Guyanais amenait la transformation des « Quatre vieilles colonies » en département. C'était la première fois que le changement était initié par l'outre-mer, alors que jusqu'alors les évolutions étaient la conséquence de décisions prises à Paris.

Paul Vergès est tout d'abord revenu sur la construction de La Réunion. Île déserte au moment de sa découverte au 17^e siècle, elle a connu une évolution originale. Au moment du peuplement, une décision était à prendre : quelle société construire ? « Un homme d'État, Colbert, a choisi un régime esclavagiste. Dans son zèle, il organise le fonctionnement de l'esclavage. C'est le Code Noir. Un document rédigé par quelqu'un de présenté comme exemplaire ».

Colbert et Bonaparte partisans de l'esclavage

Paul Vergès rappelle qu'à ce moment, l'esclavage était aboli depuis longtemps en Europe, et son principe était remis en cause par des mouvements notamment religieux. Il a fallu attendre 1794 pour que la Convention abolisse l'esclavage. Mais cette décision n'a pas été appliquée à La Réunion, car les propriétaires d'esclaves ont interdit à la mission chargée de la mettre en œuvre de débarquer.

En 1802, un autre homme d'État a décidé d'annuler l'abolition de l'esclavage, c'est Napoléon Bonaparte. « Il a prolongé de plus d'un demi-siècle le régime esclavagiste. On ne peut pas comprendre la situation sociale, politique et économique, si on ne prend pas en compte la durée d'un régime esclavagiste créé par la Métropole. Pendant près de 2 siècles, la plus longue période du peuple réunionnais était l'esclavage ».

Après l'abolition de 1848, le régime colonial direct a duré un siècle. En 1946, une nouvelle ère s'ouvre. « Elle est l'expression de la volonté réunionnaise et antillaise ».

Pour le sénateur, ces différentes étapes pèsent sur la mentalité réunionnaise.

C'est le transfert dans nos îles d'une idéologie institutionnelle qui vient de la France. Héritée du droit ro-

main, sa marque était le centralisme, l'intégration à l'intérieur des frontières de cet État de populations différentes. C'est l'assimilation.

Ces traditions historiques se sont imposées dans les lieux colonisés par la France, l'Espagne et le Portugal. Quand les territoires étaient suffisamment grands, un État centralisé a succédé au pouvoir colonial. « Quand ce sont des îles modestes, comment peut se traduire la centralisation, l'intégration et l'assimilation à 10.000 kilomètres de distance ? », interroge Paul Vergès.

Poids de trois siècles d'intégration

Après la victoire sur le nazisme en 1945, « tous les peuples colonisés se sont orientés vers la reconquête de leur autonomie ou de l'indépendance. Les seuls qui ont choisi une voie opposée, ce sont ceux qui ont subi trois siècles d'intégration et d'assimilation », rappelle Paul Vergès, « ils ont demandé une solution qui a étonné tout le monde, l'intégration à la République. Car ils avaient eu des siècles de déculturation et de pression par l'assimilation ».

Cette revendication est née dans un contexte particulier. Après la perte d'Haïti, la France a imposé la culture de la canne à sucre à La Réunion et aux Antilles. « C'est la seule culture tropicale qui exige une transformation sur place » et explique l'industrialisation de La Réunion sur la base de l'héritage de l'esclavage avec une classe moyenne très peu nombreux et un prolétariat largement majoritaire.

« Les 12 usines sucrières, le chemin de fer et le port ont créé une structure sociale avec une classe ouvrière comparable à la France. Cela explique la puissance des syndicats et de la gauche ». Les conséquences de la déculturation et de l'accent mis sur la classe des prolétaires font que les revendications sociales ont primé. Au même moment, la France a connu de grandes luttes sociales : elles ont abouti au Front Populaire et au programme du Conseil national de la Résistance. « Il était logique que les syndicats demandent le bénéfice de ces avancées sociales. Cela explique la demande de l'égalité sociale, et a

facilité le maintien de la politique historique de la France », poursuit Paul Vergès.

La Chine et l'Inde réunies à 800 kilomètres de Marseille

70 ans après, les opinions arrivent à la conclusion les progrès issus de la loi du 19 mars prennent fin. C'est l'idée du changement, de la rupture, de faire autrement... « Cette période a déjà commencé en Martinique et en Guyane. Il n'y a qu'à La Réunion que cela ne se discute pas. Il n'y a qu'ici que l'on demande plus d'argent, moins d'impôt ou l'abolition des lois sociales », dit en substance Paul Vergès.

En mai dernier, François Hollande a annoncé un projet de loi en deux volets : institutionnel et lutte contre les inégalités. « Tout annonce que le bilan doit être fait d'urgence », indique le sénateur. Il note un résultat positif dans les domaines de la santé, de l'éducation et des services publics. Mais c'est l'échec sur les plans économiques, sociaux et culturels, du fait du poids de l'intégration. Cela se caractérise par une balance commerciale où les importations représentent 90 %, tout vient de la France et d'Europe. C'est un exemple unique au monde, qu'une puissance métropolitaine appuie tellement l'intégration qu'elle représente 60 % des importations, à un coût de production extrêmement élevé. « Cette situation créée explose aujourd'hui ».

Pour Paul Vergès, « tout annonce la fin d'une ère ». Dans l'immédiat, Paul Vergès souhaite que le 19 mars soit un jour célébré à La Réunion et aux Antilles, il a déposé une proposition de loi allant dans ce sens. Les parlementaires réunionnais soutiendront-ils cette demande ?

M.M.

Édito

Crise en Europe : l'escalade de l'OTAN condamnée par Mikhaïl Gorbachev

Pendant que les feux de l'actualité étaient braqués sur le remaniement ministériel en France, une décision très inquiétante a été annoncée la veille à Bruxelles, siège de l'OTAN.

Chine Nouvelle indique que « les ministres de la Défense de l'OTAN ont convenu mercredi lors d'une réunion ministérielle de renforcer la présence militaire dans l'Europe de l'Est, a indiqué le secrétaire général de l'OTAN Jens Stoltenberg au cours d'une conférence de presse à l'issue du premier jour de la réunion.

M. Stoltenberg a déclaré que cette présence multinationale renforcée « sera tournante et soutenue par un programme d'exercices, et elle sera complétée par la logistique et l'infrastructure nécessaire pour soutenir le pré-positionnement et faciliter un renforcement rapide ». »

Jens Stoltenberg a précisé : « Nous avons triplé la taille de la Force de réaction de l'OTAN à plus de 40 000 soldats, avec au cœur de cette force la nouvelle "Spearhead Force". Et nous avons activé six mini-quartiers généraux dans les pays alliés à l'est, et sommes en train d'en établir deux de plus ».

À noter également que la semaine dernière, le ministère des Armées des États-Unis a annoncé pour 2016 la multiplication par quatre de son aide militaire aux pays de l'OTAN en Europe « en réponse à l'agression russe en Europe de l'Est et dans le monde entier ». Pendant ce temps, la somme allouée à la lutte contre le Groupe Etat islamique n'augmente pas dans les mêmes proportions : 50 %, soit 8 fois moins. Cela montre que les faits contredisent les déclarations. L'Europe va-t-elle redevenir un terrain de manœuvre

de l'OTAN comme à l'époque de la Guerre Froide ?

Dans la Russie, pays visé par cette escalade militaire, Mikhaïl Gorbachev, dernier président de l'URSS a dénoncé cette décision. Pour l'ancien Prix Nobel de la Paix, « La Russie doit répondre aux vellétés de l'Otan de renforcer sa présence militaire en Europe de l'Est « comme toujours, dignement et sérieusement », mais sans avoir recours à la force ». L'OTAN justifie son escalade militaire par la situation en Europe de l'Est, avec en particulier la crise en Ukraine. Pour le dirigeant qui a réussi à mettre fin à la Guerre Froide : « Je pense que ce sont les États-Unis qui ont semé la pagaille. Ils se servent des contradictions, des bras-de-fer, ils interviennent et exacerbent des conflits ». Le choix des États-Unis d'amener en Europe pour plus de 20 milliards d'armes est qualifié d' « erreur ». « Cette politique ne donnera rien », déplore Mikhaïl Gorbachev.

La guerre contre le terrorisme n'est manifestement pas le front principal de Barack Obama. En tant que pays de l'OTAN, la France sera forcément impliquée dans ce déploiement de forces. Cela ne sera pas non plus sans conséquence sur le budget et les arbitrages qui seront faits, dans un contexte de crise économique.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Conférence de presse de Paul Vergès

Francophonie et Université de l'océan Indien pour favoriser l'intégration de La Réunion

La Réunion est à l'aube de changements plus importants encore qu'à l'époque du vote de la loi du 19 mars 1946. Elle est face au défi de sa double intégration dans l'Union européenne et dans sa région géographique. Pour gagner ce pari, Paul Vergès a mis hier en avant deux propositions s'appuyant sur un héritage positif de la loi du 19 mars : l'élévation du niveau de formation et la maîtrise du français. La Réunion pourrait être un acteur du rayonnement de la francophonie dans une région où l'anglais ne cesse de progresser.

L'environnement a considérablement changé par rapport à l'époque de la loi du 19 mars 1946. Le changement climatique est devenu une réalité. La mondialisation touche le cœur de l'économie réunionnaise avec la crise de la filière canne-sucre. La démographie bouleverse les perspectives : 54 millions d'habitants à Madagascar en 2050 et 100 millions en 2100. « À 800 kilomètres se crée une situation totalement nouvelle. Comme si l'Inde et la Chine étaient réunies à 800 kilomètres de Marseille », souligne le sénateur. « Comment préparer cette situation qui durera des siècles. Comment allons-nous vivre ? »

Paul Vergès propose de s'appuyer sur le développement de l'enseignement du fait de la loi du 19 mars. « Lycées, centres de recherche, CHU, aucun de nos voisins n'a l'équivalent de cela ». Au cours de son séjour en France, le sénateur a été reçu par la ministre de la Francophonie. Il lui a indiqué qu'il est possible d'utiliser cet atout de La Réunion au service de la Francophonie. Du fait de la colonisation, dans tout un océan indien baigné par l'anglophonie, il existe une base francophone : La Réunion, Maurice, Seychelles, les Comores et Madagascar. Mais avec la poussée démographique, l'activité des États-Unis à Madagascar et de la Chine dans l'Est de l'Afrique, tout cela pourrait bien être fini d'ici une génération. Et La Réunion ne serait plus alors que le seul territoire francophone dans notre région.

« C'est maintenant que le gouvernement français doit mettre les moyens pour maintenir la francophonie ». C'est un débouché nouveau pour les jeunes diplômés réunionnais majoritairement au chômage, car les 10.000 bacheliers annuels seraient insuffisants pour

défendre la francophonie à Madagascar.

L'atout de La Réunion en matière de formation peut également servir à la relance du projet de l'Université de l'océan Indien, présenté par Paul Vergès au ministère de l'Enseignement supérieur. Le sénateur cite l'exemple de l'Université de Kingston en Jamaïque, pôle d'excellence pour la Caraïbe.

« Faisons le co-développement et nous serons utiles à toute la zone. C'est une carte à jouer, un atout demandé par les autres ». Ces propositions ont reçu des réponses favorables des deux ministères.

À la fin de la transition démographique de La Réunion : l'île comptera un million d'habitants, Madagascar cent fois plus, et cela durera des siècles. « On ne doit pas se tromper, en tenant compte de notre histoire, et de l'environnement géographique de La Réunion ». Le sénateur appelle à s'interroger sur l'état d'esprit d'un jeune Réunionnais dans deux générations. Tout sera bouleversé avec une superpuissance, l'Inde et autour de La Réunion des pays émergents. « À l'époque de la colonisation, on traitait les représentants de ces pays comme des esclaves ou des engagés », rappelle Paul Vergès.

« Ne pas se tromper »

Égalité réelle

Mission du Sénat dans deux mois à La Réunion

Paul Vergès a annoncé hier l'arrivée dans deux mois d'une délégation de la Commission des affaires sociales du Sénat. Il invite tous les partenaires à faire part de leurs propositions.

Du 10 au 17 avril, la Commission des affaires sociales du Sénat sera à La Réunion. Elle vient à la veille de l'examen du texte sur l'égalité réelle. Annoncé en mai dernier par François Hollande en Guadeloupe, ce projet de loi doit être déposé à la fin du mois selon le cabinet de Victorin Lurel, chargé de mission sur cette question. Le passage à l'Assemblée nationale se situera donc en mars-avril, puis l'examen au Sénat en avril ou mai. Ce que la mission des sénateurs récoltera ici sera donc au centre du débat, souligne Paul Vergès. Dans la perspective de ce rendez-vous, « les acteurs économiques et politiques ont deux mois pour préparer leurs analyses ».

« Même pas d'allégation d'achat de voix »

«Un piège politique» tendu à Maurice Gironcel

Suite à l'annonce faite hier matin par le JIR d'un procès de Maurice Gironcel, l'avocat du dirigeant communiste a répondu hier midi aux accusations lancées dans les médias.

« C'est une épreuve de plus pour Maurice Gironcel », a déclaré hier Me Remy Boniface sur la plateau du journal télévisé d'Antenne Réunion. Le secrétaire général du PCR est accusé « d'achat de voix ». « Les termes d'achat de voix veulent bien dire ce qu'ils veulent dire », a expliqué l'avocat, « il n'y a même pas d'allégation d'achat de voix ». Rappel des faits par Me Boniface : « on a un piège politique. Une seule dame

court après Maurice Gironcel pour finalement arriver à le rencontrer et à l'enregistrer. Elle le fait pour le compte de l'adversaire politique. Dès que l'enregistrement est terminé elle se précipite chez l'adversaire politique. Ce dernier, avec cet enregistrement, se rend immédiatement auprès des gendarmes ». L'homme de loi rappelle également que le tribunal administratif n'a pas le devoir de dire si Maurice Gironcel

a commis le délit qu'on lui reproche. Ça c'est le rôle du tribunal correctionnel. Il a enfin remis les propos dans leur contexte. L'avocat remet dans son contexte les propos tenus : « Ça ne veut pas dire de voter pour lui. Mais ça veut dire que nous appartenons à la même famille politique. Demain nous aurons vocation à travailler ensemble, quel que soit le gagnant. C'est tout »

L'égalité réelle entre au gouvernement : l'heure du débat demandé par le PCR est arrivée

Depuis l'année dernière, le Parti communiste réunionnais fait du débat sur le projet de loi sur l'égalité réelle une priorité. En mai dernier, François Hollande avait en effet annoncé un texte visant à arriver à l'égalité réelle entre l'Outre-mer et la France. L'idée est d'atteindre cet objectif au bout d'une durée de 20 ans. Le député Victorin Lurel a été nommé chargé de mission pour organiser la concertation préalable au dépôt du projet de loi. Partis politiques et élus ont été invités à présenter leurs propositions : quels sont les critères de l'égalité réelle et comment y parvenir.

Dès le 4 août 2015, le PCR a adressé sa contribution à Victorin Lurel. Il est à cette heure le seul parti à l'avoir fait de manière publique et transparente. Car le courrier d'accompagnement, le Parti communiste réunionnais soulignait que « de la qualité des contributions formulées et de leur réelle prise en compte par le gouvernement dans le cadre d'une approche globale et cohérente, dépendra la réussite de l'initiative : la loi sur l'égalité réelle aura-t-elle une ambition et une portée comparable à celle du 19 mars 1946, ou au contraire se traduira-t-elle par une désillusion ? L'expérience nous enseigne qu'un espoir qui se lève ne doit jamais être déçu ».

Le PCR a également été le seul parti à souligner l'importance de mener un débat à La Réunion pour que les Réunionnais puissent s'emparer des enjeux de ce projet de loi qui comportera deux volets : un sur le statut de La Réunion, et le second sur la

lutte contre les inégalités.

Hier, le gouvernement est allé dans le sens de cette préoccupation. Il a créé un secrétariat d'État à l'Égalité réelle. C'est bien la preuve que ce sujet sera donc stratégique. Raison de plus pour lancer le débat demandé de longue date par le PCR, sur la base des propositions que les partis et les parlementaires devront rendre publiques.

Huguette Bello plus dans la course

La création de ce secrétariat d'État a des répercussions à La Réunion sur le personnel politique. Dans les jours précédents le remaniement, il a été question de l'entrée d'un ou une Réunionnaise dans le gouvernement. Le nom d'Éricka Bareigts a été le seul cité. Rappelons que voici quelques semaines, c'est Huguette Bello qui était présentée comme la leader de la « gauche ». C'est sur la base de cela que la direction du PS à La Réunion s'était rangé derrière elle lors des élections régionales. Le choix du maintien de Huguette Bello tête de liste au second tour, alors qu'elle n'est pas rassembleuse, a coûté la victoire aux forces de progrès, qui sont passées de plus de 30.000 voix d'avance sur la liste de Didier Robert au soir du premier tour, à près de 18.000 de retard le soir du second.

Le résultat a été un affaiblissement sans précédent des partis dits de gauche à La Réunion : deux élus pour PLR, deux, disons trois en comptant le Progrès, pour les socia-

listes. On est loin des 12 élus de l'Alliance et des 6 conseillers socialistes qui siégeaient dans l'ancienne assemblée.

Il est à souligner qu'au cours des discussions qui ont précédé le remaniement ministériel, le nom de Huguette Bello n'a jamais été cité dans les médias. Notons aussi qu'aucun organe de presse n'a relevé cette étonnante disparition des écrans radars de la députée de La Réunion. C'est bien la confirmation que Huguette Bello n'est plus dans la course.

Un nouveau député : Philippe Naillet

C'est en effet une autre députée réunionnaise qui a été nommée à ce nouveau poste gouvernementale. Il s'agit d'Éricka Bareigts, élue de la première circonscription.

Cette nomination a une conséquence inévitable. Elle ne siégera pas à l'Assemblée nationale pendant le temps où elle sera au gouvernement. C'est donc son suppléant, Philippe Naillet, qui est appelé à devenir le nouveau député de La Réunion.

Élu de Saint-Denis, Philippe Naillet était, lors de la Primaire citoyenne, un des rares soutiens à François Hollande au sein de la direction de la Fédération du Parti socialiste à La Réunion.

M.M.

Oté

Sèryé lé ga : in produi sal lé méyèr k'in produi prop pou nout PIB !

Yer gran matin moin la rogard in l'émissyon dann in télé. Dsi kosa li téi port ? Dsi l'agrikiltir épi bann produi shimik i ansèrv kisoï pou tyé désèrtin z'insèk, kisoï pou vanj kont bann mové shanpiyon, mèm pou tir bann tash dsi bann frui épi bann légime, sansa pou donn lo frui avèk lo légime in zoli koulèr é in zoli prézantasyon... L'èr-la, moin la majine bann pome mi oi dann gran sirfas.

Mon Dyé, singnèr ké zot lé zoli : zot i briy vèy pa koman, zot lé mèm grosèr inn par rapor a l'ot é pou dir la vérité zot lé pa mové sof si ou i tonm dsi inn gaté. Mi doi dir azot la vérité : kan moin lété marmaye moin téi manz bonpé gouyav, bonpé gouyavyé, banane (té i apèl sa fig) an kantité... Parl pi sézon létshi, sézon longani, sézon z'anana, sézon mang épi d'ot ankor san trakas amoin si l'avé inn-dé tash dési - moin té i rode solman son bon gouté.

Produi shimik ? L'avé poin dann tan-la. L'angré ? Téi mète dann kann pa dann frui. L'ézèrban, nou té i koné mèm pa lo nom. Zordi la pi parèy : la shimi i atak partou é ou i vé ou i vé pa, ou na plis la shans manz in frui trété-konm i di - ké manj in frui natirèl san pour san. I paré, in pome, pou li an avoir son zoli koulèr, son vèrni, son grosèr i fo trète ali vinn-kat foi dann in sézon, an kontan, konm di l'kont, dsi lo rémanans pou pa lo produi shap tout suit san fé l'éfé.

Zot i pans in pé so bann produi-la i sar pa dann mon l'estoma ? Kroï toujours, fyé pa tro. Lav si ou i vé, mé kroï pa sa lé éfikas san pour san. Pans osi lo bann plantèr k'i fane sa dann z'ot shan ! koman z'ot dodan la fine arivé ? Pans galman bann marmaye i mont vélo épi i travèrs bann niyaz produi : koman zot i doizète, par anndan, zot osi , avèk lo tan.

I prêtan dir ké si i tiliz pa bann produi-la, an kantité, lo prodiksyon lé riskab bès sis pour san mé lo bann produi n'arté san danzé. Sis pour san, i paré sa i roprézant lo bénéfis lo plantèr kan li fé bénéfis. L'èr-la i fo travaye pou arien ? Mé lo biznès alor ? La pa sa lo pli inportan ? La santé ? Sa i tonm dann rol doktèr é lo médikaman sé laboratoir k'i fé sa.

Nb Rantre nou, in produi kontaminé donk sal, lé plis méyèr pou nout pib (produit intérieur brut) k'in produi pa kontaminé, donk prop. Kosa zot i anpans ?

Justin

« Bate pa linz dsi la kord ! » - In kozman po la rout

Ousa i bate linz ? Dsi rosh a lavé sirman kisoï apré an avoir tortiye ali, kisoï avèk in batoir konm bann lavandyèr lo Portigal dann lo hanté Luis Mariano. Mé ni koné bien la pa dsi la kord a linz k'i bate ali : sa lé bien vré ! Mé lo vré sans nout provèrb na poin tro granshoz pou oir avèk sa, vi ké sa i vé dir, sanm pou moin, i fo pa abiz dsi demoun an féblès, i fo pa ète in l'anprofitèr dsi, i fo pa ète in abizèr dsi. Lo z'imaz la pa tro sa ! Lo provèrb la pa bien transparan. Konm bann fransé i di : sa lé in pé tiré par son shové. Kosa zot i anpans ? Arien ditou ? Fé travaye in pé z'ot koko ! Fé bouy in pé z'ot matyèr griz ! zot va oir ké, rant-rant, ni pé z'ète, tazantan, dakor, rantre nou.